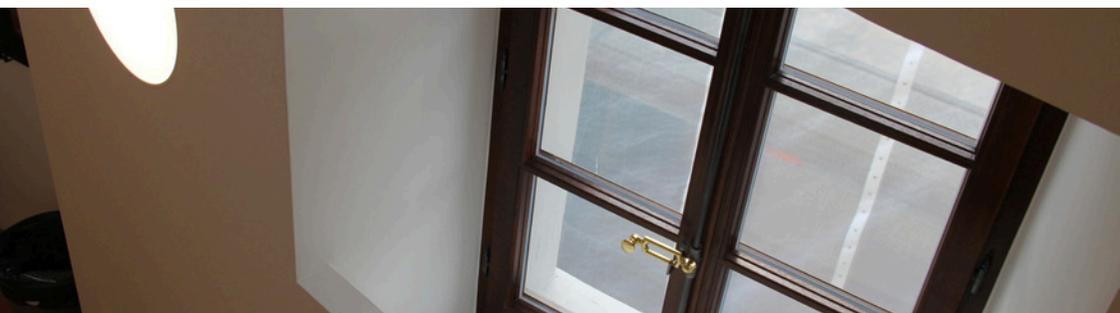


Notre secrétariat est là pour vous accueillir, vous informer, vous orienter et vous répondre, selon votre situation.

Contacts et permanences

- **Secrétariat** : tél. 022 775 66 58, tous les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h00, e-mail : cohesion-sociale@versoix.ch
- **Permanence social-emploi** : tél. 022 775 66 55, tous les lundis de 15h00 à 17h00
- **Permanence juridique et écrivain public** : sur inscription par téléphone au 022 775 66 55, tous les lundis de 15h00 à 17h00
- **Permanence Passe'N Clic et désendettement dédiée aux jeunes de 18 à 25 ans** : tous les premiers lundis du mois de 15h00 à 17h00 à la Maison du Charron, sans inscription
- **Permanence intégration** : tél. 022 775 66 81, tous les jeudis de 14h00 à 16h00
- **Action impôts** : sur inscription par téléphone au 022 775 66 58, du 1er février au 30 avril de 8h30 à 11h30, les lundis, mercredis et jeudis
- **Permanence Seniors** : tous les premiers lundis du mois de 10h00 à 12h00 à la Maison du Charron, sans inscription

Service de la Cohésion sociale



Nous vous invitons aussi à visiter notre portail web pour un aperçu des prestations existantes.



www.versoix.ch

Les missions du Service de la Cohésion sociale ont pour but d'élaborer, développer et réaliser des actions globales et préventives afin d'assurer la cohésion sociale et la qualité de vie des habitant-e-s de Versoix.



Public cible

- Familles
- Enfants
- Jeunes
- Adultes
- Seniors
- Associations



PÔLE INDIVIDUEL

Insertion professionnelle :

Agé de plus de 18 ans à la recherche **d'emploi, de formation ou d'une orientation professionnelle** et vous habitez Versoix, Genthod et Bellevue ?

Une conseillère en insertion socioprofessionnelle peut vous **accompagner** de façon personnalisée dans vos démarches.

Prestations communales de 18 à 65 et pour les Seniors :

Vous êtes domicilié sur la commune et à la recherche **d'informations, de soutien administratif, de conseils en désendettement, d'un dépannage financier ponctuel ?**

Nos assistantes sociales vous accueilleront avec plaisir afin d'évaluer votre demande, vous renseigner sur les aides possibles et vous épauler dans vos démarches.

Pour un premier contact, n'hésitez à téléphoner à notre permanence social-emploi.



Projet Boxe Thai dans le cadre du dispositif « Places aux jeunes »

Places aux jeunes :

Vous avez entre 12 et 25 ans et des idées pour votre quartier ou votre ville ? Le dispositif «Places aux jeunes» peut vous aider !

Objectif ? Permettre aux jeunes de la commune de formuler et réaliser des idées et des projets dans le domaine du sport, de la culture ou de l'action sociale. Les projets répondront aux besoins des publics jeunes et auront été conçus par ces derniers.

Contact ? Les TSHM : www.tshm-versoix.ch

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la politique de cohésion sociale en milieu urbain du canton de Genève.

PÔLE COLLECTIF

Soutien aux projets des habitant.e.s, d'associations versoisiennes et du Service cohésion sociale :

Vous avez une idée de projet ou l'envie de créer une association favorisant la cohésion sociale à Versoix. Vous ne savez pas par où commencer et qui contacter ? Vous cherchez à faire reconnaître votre association par la Ville de Versoix, trouver des membres, valoriser le bénévolat, demander une subvention ? Vous souhaitez être orienté pour trouver une salle ou du matériel pour vos activités associatives ? Une travailleuse sociale de proximité de la Mairie de Versoix se tient à votre disposition pour vous soutenir dans vos démarches.

Espace Passerelle - activités associatives et café-contact :

Diverses activités menées par des associations versoisiennes se déroulent du lundi au vendredi à l'Espace Passerelle, Route des Fayards 252, 1290 Versoix. La majorité de ces activités sont gratuites, sans inscriptions et ouvert à tout public. Une travailleuse sociale de proximité ouvre dans cet espace un « café-contact » où vous pouvez partager un moment convivial, trouver des informations ou proposer des idées de projet ouvert à la population de Versoix.



Intégration :

Des actions sont mises en place par le Service Cohésion sociale pour accueillir les nouveaux arrivants et faciliter leur intégration, notamment une cérémonie d'accueil et une visite des lieux d'intérêts généraux, historique et géographique. Il propose également divers projets favorisant le vivre-ensemble des habitant.e.s. Pour toute question, une chargée d'intégration se tient à votre disposition.